

EXTRAIT

Du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 15 OCTOBRE 2025

Délibération n° 2025-10-02

Objet de la Délibération :

Convention avec le Parc National des Écrins et le Groupement Pastoral du Fournel relative aux travaux de réfection d'une partie du sentier de Malafosse.

Présidence de M. Alain SANCHEZ,

Maire de L'Argentière-La Bessée

15 membres en exercice dont :

5 absents et représentés : Sandra BONNET qui donne procuration à Carine QUILICI, Marie-Noëlle DISDIER qui donne procuration à Carole ROBERT, Christine LAZARINI qui donne procuration à Dominique BARNÉOUD, Rémi ROUX qui donne procuration à Maxime RANCON, Serge THIVOLLE qui donne procuration à Sandrine REYMOND

1 absent non représenté : Florent LONGIS

9 présents : Alain SANCHEZ, Dominique BARNÉOUD, Carine QUILICI, François ROTH, Sandrine REYMOND, Alice PRUD'HOMME, Maxime RANCON, Éric RIPPERT, Carole ROBERT

Soit 14 votants

Date de convocation :

8 OCTOBRE 2025

Secrétaire : Maxime RANCON

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'une partie du sentier dit de « Malafosse » est devenu impraticable suite à des éboulements. Ce sentier fait partie du GR54 et est inscrit au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée) des Hautes-Alpes, il est également emprunté par le Groupement Pastoral du Fournel pour le passage des troupeaux.

Une réflexion conjointe entre la mairie de L'Argentière-La Bessée, le Parc National des Écrins et le Groupement pastoral du Fournel, a permis d'aboutir à la rédaction d'une convention de partenariat définissant les responsabilités et les conditions de prise en charge des travaux de restauration de la zone concernée, dont un état descriptif est joint à la convention.

Monsieur le Maire donne lecture du projet de convention et demande aux membres du conseil municipal de se prononcer.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, *à l'unanimité (14 voix pour)* :

- Approuvent l'exposé de Monsieur le Maire,
- Autorisent Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat avec le Parc National des Écrins, le Groupement pastoral du Fournel et la commune de L'Argentière-La Bessée, concernant les travaux de restauration du sentier du Fournel au niveau des ravins de Malafosse et de Serre Daurelle.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus ont signé tous les membres présents.

POUR COPIE CONFORME,

L'ARGENTIERE-LA BESSÉE, LE 15 OCTOBRE 2025.

LE MAIRE,
Alain SANCHEZ